

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 janvier 2021



Venez...écouter, débattre, proposer !

Ces derniers jours, les 3 conseils communautaires d'Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance ont approuvé le renouvellement du Conseil de développement Loire Angers pour un nouveau mandat 2021-2024.

Espace de dialogue entre acteurs du territoire, organisations et citoyens, le Conseil de développement propose une aide à la décision des élus par l'apport d'idées et de propositions concrètes pour améliorer la qualité de vie sur notre territoire.

Vous habitez ou travaillez dans l'une des communes d'Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance ou Anjou Loir et Sarthe ? Vous êtes porteurs d'idées, de propositions, d'interrogations, vous êtes ouvert au débat...? Devenez membre du Conseil de développement, en tant que citoyen ou représentant d'une organisation. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er mars. Rendez-vous sur conseil-dev-loire.angers.fr/candidature

Les citoyens désirant participer de manière ponctuelle aux travaux du Conseil de développement (appelés « citoyens associés ») seront invités à faire acte de candidature à l'été 2021.

CONTACT PRESSE

Lucie CORLAY
angersconseildeveloppement@gmail.com
06 99 45 92 80